



Tous les élèves de seconde générale et technologique participeront à un stage d'observation du 15 au 26 juin prochain, afin d'élargir leur connaissance du monde professionnel et de leur permettre de faire des choix d'orientation mieux éclairés.

Entreprises, artisans, commerçants, associations, services publics, collectivités etc. : les jeunes et leur famille peuvent se tourner vers de nombreux professionnels.

Toutefois, pour que tous les lycéens concernés bénéficient de ce dispositif, nous vous invitons aussi à rechercher le stage qui leur conviendrait sur la plateforme nationale 1jeune1solution <https://stagedeseconde.1jeune1solut...> qui leur est accessible depuis le 10 mars.

Très cordialement,

Le Proviseur